



Résiliation cours servais

Par **Pierre1987**, le **03/05/2016 à 15:16**

Bonjour,rrnrnJe me suis inscrit au cours servais en avril 2015 pour me préparer au concours d'agent des finances. Ayant passé le concours en octobre 2015 et n'ayant pas été reçu, j'ai pris la décision de m'orienter dans un tout autre secteur.rnJe ne suis plus les cours à distance du cours servais depuis plusieurs mois maintenant.rnJe suis actuellement sans emploi et serai en fin de droit en septembre prochain. Je serai donc dans l'incapacité de payer la somme de 64 euros que me prélève le cours servais chaque mois. Et comme j'ai changé d'orientation professionnelle je ne vois plus l'utilité de ce prélèvement.rnrnJ'aimerais donc savoir ce que je peux faire et connaître les étapes pour résilier mon abonnement.rnrnCordialement,

Par **hubertW**, le **03/05/2016 à 15:25**

Bonjour Logiquement, tu disposes d'un délai de 7 jours de réflexion + 14 jours de rétractation avant de t'engager.rnrnPassé ce délai, je pense que ton contrat doit indiquer que les 3 premiers mois tu peux encore résilier moyennant XX% du montant de la scolarité. Au delà, je pense que tu es redevable de 100% de la scolarité. (j'ai travaillé pour un concurrent)rrnrnA moins d'évoquer un vice de forme dans la signature du contrat, je ne vois pas comment échapper à ces 64€.rrnrnCDT

Par **Pierre1987**, le **03/05/2016 à 16:27**

Je vais leur envoyer un courrier voir ce qu'ils me proposent. Mais il est hors de question que je paie pour une formation que je ne suis plus. A terme je ne pourrai plus payer donc pour moi la

situation ne peut pas être pire, c'est peut être le dernier de leur soucis. Ils ont déjà reçu 916 euros des 1620 euros qu'ils sont censés me prélever. D'ici avant la fin de l'année je serai dans l'incapacité totale de les payer. Et étant en réorientation professionnelle cet argent j'ai besoin de l'investir ailleurs.rnrnJ'ai pu lire ici des cas similaires au mien. Avec des gens refusant de payer et recevant des lettres de la part de CREANDIS. Je préfère courir ce risque là et pouvoir respirer financièrement pendant encore quelques temps. Je prends d'ores et déjà rendez-vous avec ma banque pour faire opposition.rnrnMerci pour la réponse.